



Le 20 novembre 2018

Gilets jaunes : le CNPA appelle à l'apaisement

Le CNPA, à l'instar de nombreuses organisations, s'est largement exprimé pour relayer l'inquiétude et l'exaspération des automobilistes, mais aussi de nombreuses entreprises face à la flambée du coût des carburants pour partie imputable à l'augmentation des taxes.

Soucieux de ne pas se voir accusé de récupération et d'éviter de cautionner d'éventuels désordres, le CNPA a décidé de ne pas lancer d'appel à la mobilisation aux côtés du mouvement des « gilets jaunes ».

Le CNPA appelle à l'apaisement sur le terrain, suite à la tragédie humaine de ce week-end et aux trop nombreux actes de violence qu'il faut condamner.

Il apparaît que les blocages ne sont pas sans conséquence notamment pour le monde économique et en particulier pour les artisans, les TPE et les PME. Or, les entreprises ne sauraient être doublement pénalisées par une situation dont elles ne sont en rien responsables.

Les résultats d'une enquête menée par la CPME sur les effets de la hausse du prix des carburants sont clairs : **87% des entreprises sont impactées**, ce qui entraîne en particulier une réduction des marges (66%) et une dégradation de la trésorerie (58%).

L'étude d'un moratoire sur les taxes relatives aux carburants au 1^{er} janvier prochain ayant été à ce stade écartée, **le CNPA reste à la disposition du gouvernement pour continuer à promouvoir une mobilité responsable.**

Il s'agit de développer une mobilité plus accessible avec les nouvelles primes à la conversion dont il faut désormais assurer les modalités de déploiement avec des conditions préférentielles d'accès au crédit ; **une mobilité plus sûre mais aussi plus propre avec un parc automobile mieux sécurisé**, une éducation routière basée sur la qualité des formations, ainsi qu'un contrôle technique incitatif à une maintenance écologique des véhicules.

De même, une mobilité plus inclusive passe par un aménagement équilibré du territoire, notamment en termes de stations-services, et par l'essor de nouveaux services aux mobilités rurales, urbaines et périurbaines connectées à des infrastructures performantes.

Les acteurs de la route et de la filière automobile, qui traversent une transition sans précédent, sont incontestablement les meilleurs assembleurs de solutions et les vecteurs de progrès pour la mobilité des personnes et des biens, au meilleur coût, selon le mix énergétique le plus performant.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

| www.cnpa.fr |

Dans la perspective du futur projet de loi sur les mobilités, le CNPA estime nécessaire d'examiner à ce titre les moyens de favoriser la transition écologique, irréversible, en prenant en compte la réalité des territoires, du monde du travail et le temps nécessaire pour y parvenir.

Parallèlement, le CNPA souhaite que la liberté de circulation et de travailler soit assurée par les pouvoirs publics, et que les blocages des dépôts pétroliers soient levés.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.